

CFA de l'ESCC

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES



Sylvie Bouet

Directrice pédagogique et référente handicap

Tel : 02 37 34 61 56

Mail : sylvie.bouet@escchartres.fr

Organisme certificateur



2 avenue Béthouart

28000 Chartres

Tél : 02 37 34 61 56

alternance@escchartres.fr

<https://escchartres.fr/>

Bachelor Gestion Financière et Fiscale

Le bachelor Gestion Financière et Fiscale permet de valider le titre professionnel Responsable Administratif et Financier (titre inscrit au RNCP) qui est un titre professionnel reconnu par l'état niveau bac + 3 (niveau 6 européen).



DURÉE

La formation a une durée de 1 an.

PREREQUIS

Pour accéder au bachelor Gestion Financière et Fiscale il faut être titulaire d'un bac + 2.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une posture professionnelle
- Seconder un responsable d'établissement en gestion comptable ou un chef de service financier

TARIF

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise qui vous accueillera. Pour information le coût contrat moyen annuel est de 7500 € mais la formation est gratuite pour l'apprenti.



COMMENT INTEGRER LE BACHELOR AU CFA DE L'ESCC

- Se préinscrire sur le site internet (onglet apprentissage – préinscription)
 - Participer à une réunion d'informations collective
 - Avoir un entretien individuel avec la chargée de recrutement
 - Trouver une entreprise qui vous accueillera pendant 1 an en contrat d'apprentissage
- Le candidat ayant effectué sa pré-inscription est contacté par le chargé de recrutement dans un délai de 15 jours.



CONTENU DE LA FORMATION, VOLUME HORAIRE ANNUEL ET MODALITES D'EVALUATION A L'EXAMEN

	Matières	Volume horaire annuel	Type d'épreuve période 1	Type d'épreuve période 2
UE A. Techniques professionnelles	Comptabilité approfondie	72	Epreuve terminale* écrite de 2 heures + 1 contrôle en cours de formation*	Epreuve terminale* écrite de 2 heures + 1 contrôle en cours de formation
	Législation sociale	52	Epreuve terminale écrite de 2 heures	Epreuve terminale écrite de 2 heures + 2 contrôles en cours de formation*
	Droit fiscal	76	Epreuve terminale écrite de 2 heures	Epreuve terminale écrite de 2 heures + 2 contrôles en cours de formation*
	Droit des sociétés	72	Epreuve terminale écrite de 2 heures	Epreuve terminale écrite de 2 heures + 2 contrôles en cours de formation*
	Outils collaboratifs et participatifs	24	2 contrôles en cours de formation de 1 heure	
UE B. Langue vivante	Anglais	48	Epreuve terminale écrite de 1,5 heure + 1 épreuve en cours de formation écrite + Epreuve terminale orale de 20 minutes	Epreuve terminale écrite de 1,5 heure + 1 épreuve en cours de formation écrite + 1 épreuve en cours de formation orale + Epreuve terminale orale de 20 minutes
UE C. Gestion de l'information et de la relation	Communication et Management	24		Epreuve terminale écrite de 1,5 heure
	Gestion financière et culture entrepreneuriale	44	Epreuve terminale de 2 heures	1 épreuve en cours de formation orale : 30 minutes en groupe
	Droit	36	Epreuve terminale écrite de 1,5 heure	Epreuve terminale écrite de 1,5 heure
	Réseaux sociaux	12	1 épreuve en cours de formation orale : 15/20 minutes	
	Diagnostic analytique et commercial	16	Epreuve terminale de 2 heures	
UE D Pratiques professionnelles	Conduite de projets	36	Epreuve terminale orale de 30 minutes	Epreuve terminale orale de 30 minutes
	Diagnostic comptable	8	Epreuve terminale orale de 30 minutes	
	Conseil juridique et fiscal	8		Epreuve terminale orale de 30 minutes

*Epreuve terminale : l'épreuve est nationale et se déroule à la fin du semestre à une date fixée par ECORIS
*Contrôle en cours de formation : l'épreuve est organisée par le formateur au cours du semestre

Validation du titre

Le titre est obtenu lorsque le candidat répond aux conditions suivantes :
Les moyennes pondérées :

- Techniques professionnelles, UE A ≥ 10 (soit 240 points)
- Langue Vivante, UE B ≥ 8 (soit 48 points)
- Gestion de l'information et de la relation, UE C ≥ 8 (soit 80 points)
- Conduite de projet, UE D ≥ 10 (soit 200 points)
- Moyenne générale de l'année ≥ 10 (soit 600 points)

Aucune épreuve de rattrapage n'est organisée. Néanmoins, toute note acquise est valable pour une durée de 5 ans. Un candidat ayant échoué à une session pourra repasser les épreuves de son choix (si la note obtenue précédemment est inférieure à 10) à une ou plusieurs sessions ultérieures pendant 5 ans. Toute nouvelle note se substituera définitivement à la note précédemment obtenue et la validation de son diplôme sera étudiée sur la base du référentiel en cours.

PEDAGOGIE



- Formation alternée entre CFA et entreprise (2 jour /3 jours)
- Une salle dédiée à chaque formation
- Une salle informatique réservée uniquement aux alternants
- Un formateur référent pour un meilleur suivi pédagogique
- Des relations planifiées entre le CFA et l'entreprise (visites, réunion de maître d'apprentissage, appels téléphoniques)
- Un outil de suivi pédagogique individualisé
- Un accès au drive personnalisé
- Des évaluations régulières (formatives et sommative) et un conseil de section par semestre avec remise de bulletin

PROFIL DU CANDIDAT

Bon relationnel, aimant la communication et ayant le sens du service client.



LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

- Cabinet d'expertise comptable
- Entreprises ayant un service comptabilité
- Cabinet d'audit
- Administration



LES FONCTIONS EN ENTREPRISE

- Chargé du service administratif et financier
- Gestionnaire administratif et comptable
- Coordinateur administratif, comptabilité et Ressources Humaines
- Comptable / Collaborateur comptable
- Adjoint au Responsable des services généraux



LES POURSUITES D'ETUDES

- MSC Management et audit financier
- Master administration et gestion des entreprises
- Master contrôle de gestion
- Master sciences de gestion



CONTACT

Marie Laure DOUSSET

Chargée de recrutement des formations comptables

Fixe : 02 37 34 61 56

Portable : 06 60 57 01 05

Mail : marie-laure.dousset@escchartres.fr

